

« Nommé vendredi 23 novembre au comité chargé d'organiser la grande rencontre sur les abus sexuels qui se tiendra en février au Vatican, le cardinal Blase Cupich a souligné que « *cette réunion marque le début d'une réforme mondiale qui devra être poursuivie et impliquera un processus d'initiatives* » à tous les niveaux. » (Céline Hoyeau dans La Croix du 25/11/2018, voir ci-dessus).

Entre dissimulation (par la loi du silence), répression (par la tolérance zéro) et prévention (par une méthode restant à définir), il faudra désormais mieux choisir la (les) méthode(s) afin de faire face aux abus sexuels.

Mais à lire ce qui suit, l'Eglise catholique a du souci à se faire, quelle(s) que soi(en)t d'ailleurs la (les) méthode(s) choisie(s) :

« Si elle veut survivre aux affaires de pédophilie, l'Eglise catholique doit se réformer, nous dit la sociologue Danièle Hervieu-Léger. En renonçant au contrôle de la sexualité des croyants par les prêtres, et en prenant acte de l'émancipation des femmes. (voir ci-dessous)

<https://www.facebook.com/jean.lavoue.9/posts/10216097799992150>